
Adresse de la société populaire de Villemur, district de Toulouse, qui envoie l'état des dons déposés au district pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 14 germinal an II (3 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Villemur, district de Toulouse, qui envoie l'état des dons déposés au district pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 14 germinal an II (3 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 65-66;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_28911_t1_0065_0000_14

Fichier pdf généré le 30/01/2023

l'avoir déjoué, et sont disposés à tout endurer pour la patrie. Rien ne leur coûtera pour assurer à leurs enfans la transmission des droits sacrés qu'ils ont recouverts et qu'ils jurent de défendre jusqu'à la mort.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Douai, s. d. A la Conv.] (2).

« Représentants du peuple,

Il a retenti jusqu'au fond de nos cœurs ce cri universel d'indignation qu'excite l'affreux complot tramé par la scélérateuse la plus hypocrite, et déjoué par votre sagesse et votre énergie. Grâce immortelles vous soient rendues, la République alloit périr pour jamais, vous l'avez sauvée, et en la sauvant vous l'avez établie sur des bases inébranlables.

Législateurs, bannis de nos foyers par notre dévouement à la liberté, nous espérons y être bientôt réintégrés par la bravoure de nos frères d'armes, mais en attendant nous savons souffrir pour la patrie; et rien ne nous coûtera pour assurer à nos enfans la transmission des droits sacrés que vous nous avez fait recouvrer et que nous jurons de défendre jusqu'à la mort. »

L. ROGIÉ, DESCAMPS (maire de Coutiches), M. VANDEBERG (maire de Landas), P. FIDESMONS (maire de Nomain), CORTALLE, C.L. LUTARD (maire d'Orchies), MACQ (notable de Beuvry), L.P. LOY, F. CORDIER (agent nat. de la comm. d'Orchies), J.B. BISEZ (off. mun. d'Orchies), F. CHATELAIN (off. mun.), MOUCHON (off. mun.).

20

Les membres de la société populaire de Vannes instruisent la Convention qu'ils ont remis au commissaire du magasin général de l'équipement près le département, 194 chemises, 53 paires de bas, 11 paires de souliers, un habillement complet, 5 mouchoirs, 5 chapeaux, 4 cols, 2 serviettes, 4 paires de guêtres, 6 draps et une somme de 1218 liv. 11 s. Les citoyens de cette commune ont pareillement remis entre les mains de l'officier de santé du 111^e régiment, 43 livres de charpie. Les sociétaires remercient la Convention du décret du 8 nivôse, relatif aux détenus : ils vont former la commission pour examiner les pétitions, et la conduite de tous les pétitionnaires ne sera soumise au comité de sûreté générale qu'après avoir été scrutée révolutionnairement.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Vannes, 15 vent. II] (4).

« Citoyens représentants,

Annoncer à des Républicains que la cause de la Liberté exige encore des efforts, c'est leur faire un devoir de multiplier leurs secours. Recevez, au nom de la patrie, un nouveau témoignage du zèle de la Société populaire de

(1) P.V., XXXIV, 384. Bⁱⁿ, 19 germ.

(2) C 299, pl. 1053, p. 33.

(3) P.V., XXXIV, 384. Bⁱⁿ, 16 et 28 germ. (suppl^t); Débats, n^o 566, p. 323.

(4) C 297, pl. 1021, p. 13, 14 (état des dons).

Vannes, dans le produit d'une collecte formant un don de 1218 liv., 194 chemises, 53 paires bas, 11 paires de souliers, un habillement complet, 5 chapeaux, 5 manteaux, 4 cols, 2 serviettes, 4 paires de guêtres et 6 draps de lit. Ce don est bien modique sans doute, mais il est celui des sans-culottes d'une commune jadis un des principaux repaires de l'aristocratie nobiliaire et sacerdotale, qui en absorbait toutes les richesses. Le dépôt en a été fait aux mains du commissaire du magasin général de l'équipement près le Département, comme le constate le récépissé ci-joint. Les citoyennes de cette ville ont également remis à l'officier de santé du 111^e régiment 43 livres de charpie. Elles se feront toujours un devoir d'employer le produit de leur industrie au soulagement des défenseurs de la Liberté...

Nous avons reçu, Citoyens, votre décret du 8 de ce mois, relatif aux personnes incarcérées. Nous voyons avec satisfaction qu'il fournit aux patriotes détenus les moyens d'obtenir leur liberté. Nous allons établir une Commission de cinq membres pour examiner les pétitions qui nous seront adressées et vous pouvez être persuadés que nous ne les ferons parvenir au Comité de sûreté générale qu'après avoir scruté sérieusement la conduite des pétitionnaires. »

BAUMART (présid.), PUHAUT (secrét.), LEFOL (secrét.).

21

Les membres composant le comité de surveillance de la commune de Vesoul, département de la Haute-Saône, annoncent un second envoi de 24 marcs une once 4 gros d'argenterie, et 9 marcs 5 onces de galons d'or, soustraits à leurs recherches lors du premier envoi. Comptez, disent-ils, sur notre active surveillance, et voyez en nous d'ardens révolutionnaires prêts à tout entreprendre pour le triomphe de la liberté.

Mention honorable, et renvoi à la commission des domaines nationaux (1).

22

L'administration du district de Saint-Pons mande que la proximité des phalanges espagnoles alarme si peu les républicains de son arrondissement, qu'un bien, estimé 35722 liv., a été vendu 229790 liv. : elle observe que ce domaine avoit été divisé en 131 lots.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines nationaux (2).

23

La société populaire de Villemur, district de Toulouse, envoie l'état des dons qu'elle a déposés au district pour les défenseurs de la

(1) P.V., XXXIV, 384. Bⁱⁿ, 16 et 28 germ. (suppl^t); Débats, n^o 566, p. 323.

(2) P.V., XXXIV, 385. Bⁱⁿ, 15 germ. J. Sablier, n^o 1237; Débats, n^o 563, p. 271.

patrie, consistans en 359 chemises, 23 redingottes et un grand nombre d'autres effets. Pleine de confiance dans le courage invincible des soldats français et dans l'énergie de la Convention, elle l'invite à ne jamais composer avec des esclaves qui ont la lâcheté de souffrir un roi.
Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Villemur, 29 pluv. II] (2).

« Représentants,

Au moment où nos armées victorieuses terrassent sur tous les points les satellites des despotes, au moment où le courage intrépide de nos fiers républicains nous présage les plus grands succès, est-il possible qu'il existe des hommes assez lâches ou assez égoïstes pour parler de paix. La paix est-elle donc proposable avec des brigands pour qui la bonne foi n'est qu'un vain mot et qui se jouent insolemment de la vie des hommes. Ce n'est pas la paix qu'ils demandent, c'est plutôt une suspension d'armes dont ils profiteraient pour rétablir leurs forces épuisées et nous attaquer avec plus de fureur que jamais. Le dénuement de leurs ressources en hommes et en finances a ralenti leur fureur sanguinaire. Il faut profiter de cette circonstance favorable pour les accabler et les poursuivre sans ménagement, afin que les peuples excédés des souffrances qu'ils endurent sortent enfin de leur sommeil léthargique. Leur réveil sera la dernière heure des tyrans et la terre sera purgée de ces monstres dont l'existence fait l'opprobre de l'humanité. Si quelqu'un ose douter de nos succès, qu'il jette un regard sur ces hordes mercenaires fuyant de toutes parts devant le drapeau tricolore. Qu'il calcule les ressources immenses de la patrie. Qu'il regarde l'attitude imposante du peuple menaçant de sa terrible masse les ennemis extérieurs ou intérieurs qui oseront attenter à sa souveraineté. Pleins de confiance dans le courage invincible de nos frères d'armes et dans votre énergie, nous vous invitons à ne jamais composer avec des esclaves qui ont la lâcheté de souffrir un roi. Encore quelques moments de courage et bientôt nous jouirons d'un bonheur durable, fondé sur les débris du despotisme, du fanatisme et de tous les fléaux qui jusqu'à l'époque de la Révolution ont affligé l'humanité. S. et F.»

LAFEIRE (*présid.*), VALADET, GIBERT cadet, MATIER, BENECH.

P. S. Nous vous envoyons ci-joint l'état des offrandes de notre Société populaire dont la remise a été faite au district de Toulouse. De plus, elle a monté, armé et équipé un dragon jacobin.

[Etat des dons, 29 frim. II] (3).

126 chemises (bonnes), 233 chemises (usées), 11 nappes, 25 draps de lit, 30 serviettes, 17 redingotes, 6 roupes, 1 capote de montagne, 7 épaulettes en argent, 2 rouleaux galon en or, 30 paires de bas de laine, 3 paires de bas de coton, 1 paire de bas de fil, 18 marmites en

(1) P.V., XXXIV, 385. Bⁱⁿ, 16 et 28 germ. (suppl^t); *Débats*, n° 566, p. 323.

(2) C 297, pl. 1021, p. 11.

(3) C 297, pl. 1021, p. 12.

cuivre, 1 marmite en fer, 9 gros boulets en fer, 1 cuvette en cuivre, 40 boulets de différents calibres, 1 boulet ramé, 2 paires de souliers, 1 barre de plomb, 44 balles en plomb, 1 sabre, 117 pièces de tapisserie donnant 195 cannes carrées.

LAFITEAU (*secrét.*).

24

Le secrétaire du district de Vic (1) fait part à la Convention qu'un bien d'émigré, estimé 8850 liv., vient d'être vendu 20900 liv.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines (2).

25

Dussent nos enfans et nos neveux, écrivent les membres composant la société populaire de Trun, district d'Argentan, ne recueillir pour tout héritage de leurs ancêtres que la déclaration des droits de l'homme, la constitution et les lois populaires que nous a données la Convention nationale, ils chériront leur sort et les mains qui leur auront préparé d'aussi brillantes destinées; ils invitent la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Trun, 12 vent II] (4).

« Citoyen président,

Dis à la Convention qu'une petite commune de la République, la commune de Trun vient de se former une Société populaire. Là, on ne trouve ni de ces orateurs brillants, mais trop souvent mesongers, ni de ces êtres trompeurs par éducation et par état, ni de ces muscadins qui fatigués des plaisirs ne se réunissent que pour briguer les applaudissement et parvenir à leurs vues ambitieuses; on y voit des hommes courbés sous le travail mais brillants de l'amour sacré de la patrie, des hommes que le joug du despotisme avait humiliés, mais que la déclaration des droits, une constitution populaire, l'influence heureuse de notre génération ont rendu à leur dignité.

Les fruits de leurs sueurs se centuplent sous l'air bienfaisant de la Liberté et de l'Egalité, ils ne se réunissent que pour élever leurs mains vers le ciel, et bénir les Législateurs qui ont eu les premiers le courage de les proclamer, les établir sur des bases immortelles et qui sauront les défendre.

Montagne sacrée, fléau de tous les despotes et de tout le despotisme, régénérateur de la France et bientôt de l'univers; fondatrice d'une République dont les destinées seront au-dessus de l'ancienne Rome, renverse tous les trônes qui s'élèvent contre tes travaux, tous les tyrans qui mugissent aux doux accents de la Liberté, tous

(1) Il s'agit de Vic-en-Bigorre.

(2) P.V., XXXIV, 385. Bⁱⁿ, 15 germ.; *Débats*, n° 563, p. 271.

(3) P.V., XXXIV, 385. Bⁱⁿ, 20 germ. (1^{er} suppl^t.) et 25 germ. (2^e suppl^t).

(4) C 299, pl. 1053, p. 37.